



Assemblée générale

Distr. générale
21 novembre 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 174 de l'ordre du jour

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie

Rapport de la Sixième Commission

Rapporteur : M. Mohamed Hamad **Al-Thani** (Qatar)

I. Introduction

1. La question intitulée « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie » a été inscrite à l'ordre du jour provisoire de la soixante-quatorzième session de l'Assemblée générale à la demande du Cambodge, de la Chine, de l'Iran (République islamique d'), du Kirghizistan, de la Mongolie, du Myanmar, du Népal, de l'Ouzbékistan, du Pakistan, de la République démocratique populaire lao, de Singapour et du Viet Nam.

2. À sa 2^e séance plénière, le 20 septembre 2019, l'Assemblée générale a décidé, sur la recommandation du Bureau, d'inscrire cette question à son ordre du jour et de la renvoyer à la Sixième Commission.

3. La Sixième Commission a examiné la question à ses 20^e et 35^e séances, le 21 octobre et le 20 novembre 2019. Les vues des représentants qui ont pris part aux débats sont consignées dans les comptes rendus analytiques correspondants¹.

4. Pour l'examen de la question, la Commission était saisie d'une lettre datée du 16 août 2019, adressée au Secrétaire général par les représentants des pays suivants auprès de l'Organisation des Nations Unies : Cambodge, Chine, Iran (République islamique d'), Kirghizistan, Mongolie, Myanmar, Népal, Ouzbékistan, Pakistan, République démocratique populaire lao, Singapour et Viet Nam ([A/74/293](#)).

II. Examen du projet de résolution [A/C.6/74/L.5](#)

5. À la 20^e séance, le 21 octobre, le représentant de la Chine a présenté, également au nom de l'Arabie saoudite, du Cambodge, de l'Indonésie, de l'Iran (République islamique d'), du Kazakhstan, du Kirghizistan, de la Mongolie, du Myanmar, du

¹ [A/C.6/74/SR.20](#) et [A/C.6/74/SR.35](#).



Népal, de l'Ouzbékistan, du Pakistan, des Philippines, de la République de Corée, de la République démocratique populaire lao, de Singapour, de Sri Lanka, de la Thaïlande et du Viet Nam, un projet de résolution intitulé « Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie » (A/C.6/74/L.5).

6. À la 35^e séance, le 20 novembre, le représentant de la Chine a demandé, au nom des auteurs du projet de résolution, que la Commission reporte à la soixante-quinzième session de l'Assemblée générale la prise de décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au Forum de Boao pour l'Asie.

7. À la même séance, la Commission a adopté un projet de décision sans le mettre aux voix (voir par. 8).

III. Recommandation de la Sixième Commission

8. La Sixième Commission recommande à l'Assemblée générale d'adopter le projet de décision suivant :

Octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale au Forum de Boao pour l'Asie

L'Assemblée générale décide, sur la recommandation de la Sixième Commission, de reporter à sa soixante-quinzième session la prise d'une décision sur l'octroi du statut d'observateur auprès de l'Assemblée au Forum de Boao pour l'Asie¹.

¹ Voir [A/74/293](#).